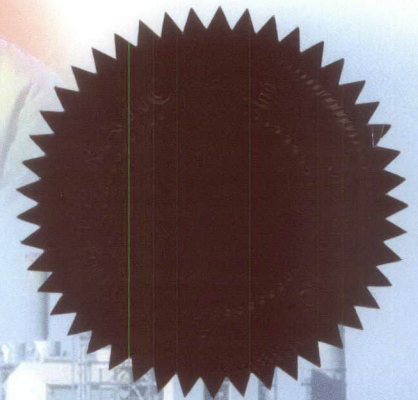


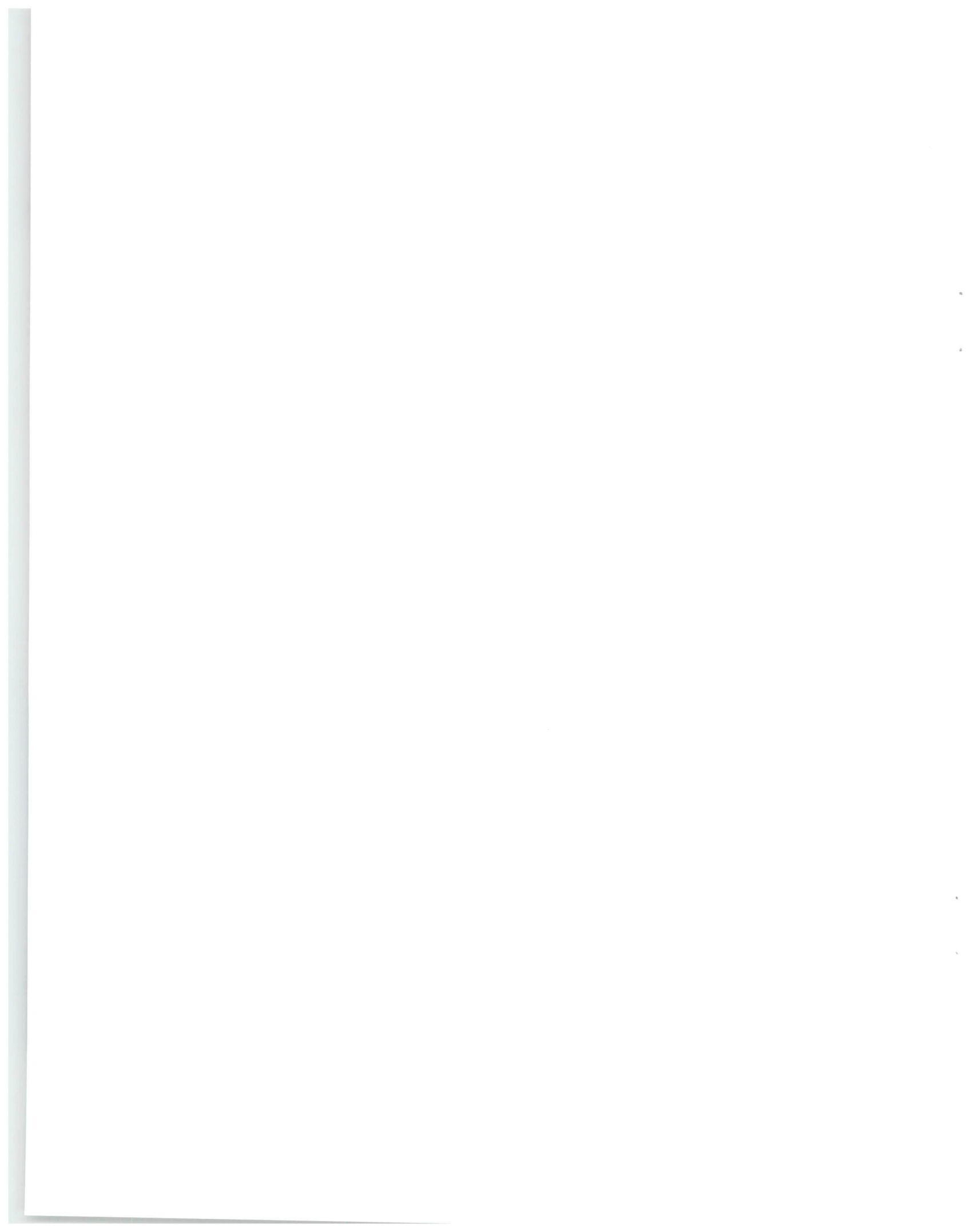


PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2006-2009



EXERCICE 2006-2007

AGENCE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC





PLAN DE DÉVELOPPEMENT
2006-2009



EXERCICE 2006-2007



AGENCE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC

Diffusion

Agence de l'efficacité énergétique

5700, 4^e Avenue Ouest, bureau B-405

Québec (Québec)

G1H 6R1

Téléphone : (418) 627-6379

1 877 727-6655 (sans frais)

Télécopieur : (418) 643-5828

Courriel : aee@aee.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec 2006

Dépôt légal - 3^e trimestre 2006

Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-48069-4

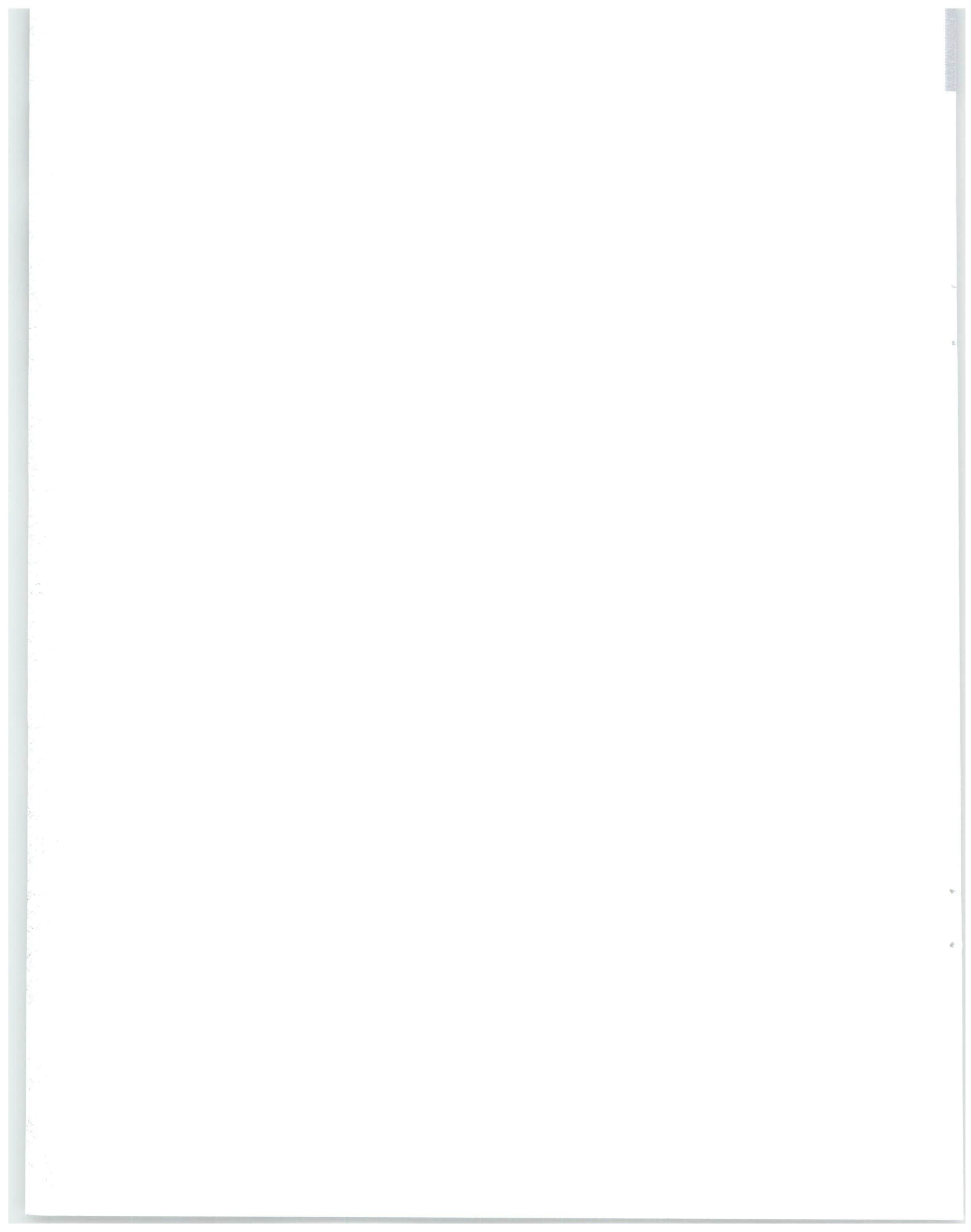
978-2-550-48069-3

Publication n^o AEE-06-09-19

TABLE DES MATIÈRES

1. Contexte et enjeux	Page 5
2. Vision	Page 6
3. Mission	Page 7
4. Orientations	Page 7
5. Conditions préalables	Page 7
6. Objectifs et axes d'intervention	Page 8





1

CONTEXTE ET ENJEUX

Le développement durable, avec ses trois dimensions que sont l'économie, l'environnement et la société, est à l'ordre du jour au Québec. Il en va de même pour l'efficacité énergétique.

Les pressions à la hausse sur les prix de l'énergie, tout comme la ratification de l'Accord de Kyoto, placent l'énergie et l'efficacité énergétique en avant-scène au plan international. Au plan québécois, un cadre réglementaire qui amène les distributeurs d'électricité et de gaz naturel à présenter des plans d'efficacité énergétique et les consultations entreprises en vue de la préparation de la stratégie énergétique gouvernementale contribuent également à susciter un intérêt des citoyens pour l'efficacité énergétique.

Enjeux économiques

La dépense québécoise annuelle en énergie est de l'ordre de 25 milliards de dollars, soit 10 % de la dépense intérieure brute. Une facture d'énergie élevée a un impact sur le revenu disponible des ménages à faible et à moyen revenu. Les mesures rentables d'économie d'énergie améliorent la compétitivité des entreprises, et donc de la société québécoise, et permettent de soutenir le développement de l'industrie de l'efficacité énergétique.

Enjeux environnementaux

De façon générale, toute consommation d'énergie comporte des inconvénients pour l'environnement.

Ainsi, l'efficacité énergétique constitue l'un des éléments majeurs dans une stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de sorte que les sommes consacrées à la protection de l'environnement et à la lutte aux changements climatiques peuvent contribuer au financement des mesures en efficacité énergétique.

Enjeux sociaux

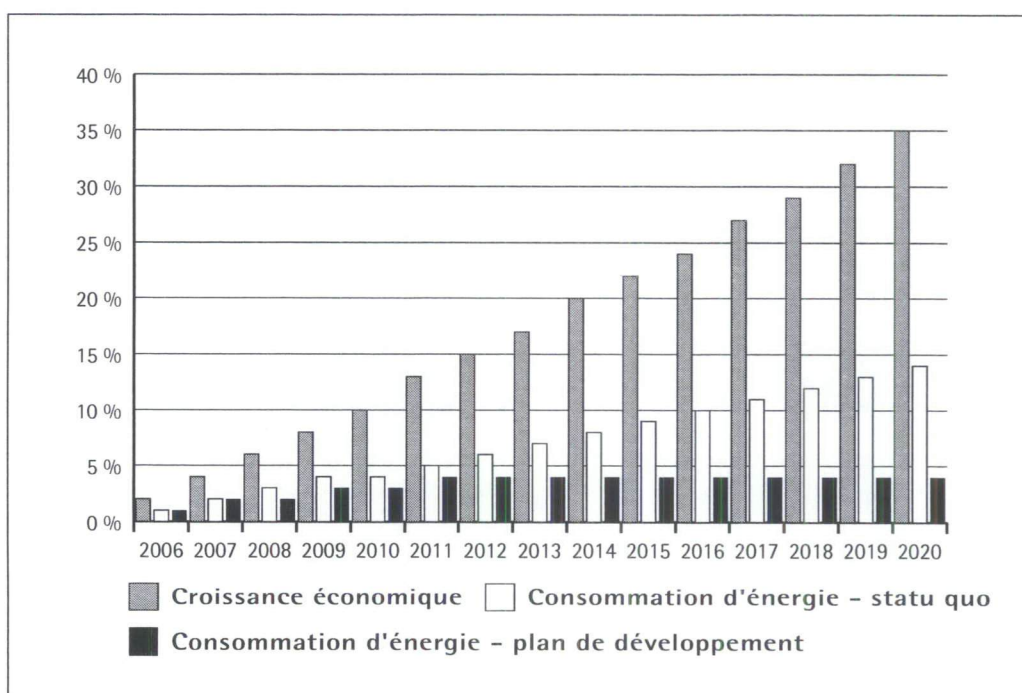
Les besoins en énergie ne peuvent être satisfaits sans qu'il n'y ait un impact sur la société québécoise. L'application de mesures d'efficacité énergétique a des effets significatifs sur la qualité de la vie. L'efficacité énergétique contribue à favoriser un consensus sur les initiatives à entreprendre pour assurer la disponibilité de l'énergie requise, et ainsi la sécurité de l'approvisionnement énergétique.

Pour le gouvernement, la précarité des finances publiques est un élément de contexte majeur. Le gouvernement a informé l'Agence qu'il est limité dans sa marge de manoeuvre financière et que les ressources allouées à l'efficacité énergétique devront dégager des économies durables et rentables dans le cadre d'un plan d'ensemble visant à mieux utiliser l'énergie.



2 VISION

Faire du Québec un chef de file éconergétique en Amérique du Nord : ce défi sera réalisé en intégrant l'efficacité énergétique à tous les niveaux de gouvernance (sociale, économique et individuelle), afin de doubler l'amélioration de l'intensité énergétique¹ d'ici 2015, laquelle a été, au cours de la période 1992-2002, à un taux de 1 % par année. Dans le contexte actuel, où l'on prévoit une croissance économique durable de l'économie québécoise de 2 % par année, le Québec connaîtrait une croissance zéro de la consommation totale d'énergie, tout en favorisant le développement économique².



1 L'intensité énergétique est la mesure communément utilisée à l'échelle internationale afin d'évaluer l'effort requis en ressources énergétiques d'une économie. Plus l'intensité est élevée, plus la facture énergétique pèse lourd dans l'ensemble des coûts de production des biens et services. Pour l'énergie, comme pour les autres ressources, une région devient plus riche lorsqu'elle réussit à faire plus de biens et services, ou au moins autant, avec moins de ressources. L'efficacité énergétique est ainsi au cœur d'une stratégie d'enrichissement collectif et individuel, d'autant plus qu'une utilisation moins intensive de l'énergie améliore la qualité de l'environnement.

L'intensité énergétique représente la consommation d'énergie par unité monétaire du produit intérieur brut (PIB), ou de valeur ajoutée. Par exemple, en 2002, l'intensité énergétique du Québec était de 0,197 tonne équivalent pétrole (tep) par milliard de dollars de production (en dollars de 1997) (Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *L'Énergie au Québec, édition 2004*, page 12) (1 tep = 41,9 gigajoules = 11,6 MWh). Il en coûte ainsi environ 100 \$ d'énergie pour produire 1 000 \$ en biens et services au Québec.

2 L'Agence a traduit cette vision en cibles d'économie d'électricité, de gaz naturel, de pétrole et d'autres formes d'énergie pour 2015. Elles ont été retenues dans la stratégie énergétique annoncée le 4 mai 2006, le gouvernement y ajoutant, pour la cible du pétrole, l'incidence des initiatives qu'il engage dans le secteur des transports.

3 MISSION

L'Agence de l'efficacité énergétique a pour mission, dans une perspective de développement durable, d'assurer la promotion de l'efficacité énergétique pour toutes les sources d'énergie, dans tous les secteurs d'activité, au bénéfice de l'ensemble des régions du Québec.

4 ORIENTATIONS

- Conseiller le gouvernement avec un plan d'ensemble en matière d'efficacité énergétique.
- Mettre en œuvre des interventions auprès des consommateurs afin que l'énergie soit utilisée de manière plus efficace.
- Favoriser le développement de l'industrie de l'efficacité énergétique et son rayonnement.
- Développer des indicateurs de l'évolution globale en efficacité énergétique au Québec, rapporter annuellement les progrès et proposer des améliorations.

5 CONDITIONS PRÉALABLES

Le scénario du statu quo repose sur une croissance économique annuelle de 2 % par année, avant inflation, et sur une poursuite de la réduction de l'intensité énergétique au même niveau que pour la période 1992-2002, soit 1 % par an.

Le scénario du plan de développement repose sur la même croissance économique, avec une intensité énergétique diminuant progressivement pour atteindre un rythme de réduction de 2 % par an de manière durable à compter de 2015 et ainsi, une croissance zéro de la demande d'énergie. Il résultera des efforts de l'Agence ainsi que, notamment, des distributeurs d'énergie, incluant ceux de produits pétroliers.

Le présent plan s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie énergétique gouvernementale rendue publique le 4 mai 2006.

La réalisation de la mission de l'Agence nécessitera ainsi la satisfaction de conditions préalables, notamment le développement et la mise en œuvre d'un plan en efficacité énergétique à l'échelle du Québec concernant l'action de tous les organismes offrant des programmes en efficacité énergétique et la mise en place d'un mécanisme de financement approprié incluant les produits pétroliers.



6

OBJECTIFS ET AXES D'INTERVENTION

Orientation 1

CONSEILLER LE GOUVERNEMENT AVEC UN PLAN D'ENSEMBLE EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Objectif 1.1

Élaborer un plan d'ensemble spécifiant les actions possibles et prioritaires de tous les organismes offrant des programmes en efficacité énergétique au Québec

Axe d'intervention 1.1.1 Concevoir le plan d'ensemble

Indicateur	Cible
<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'une séance spéciale du conseil d'administration afin d'orienter les travaux du plan d'ensemble 	<ul style="list-style-type: none"> Automne 2006
<ul style="list-style-type: none"> Consultation des milieux intéressés, dont les distributeurs d'énergie, les représentants des consommateurs d'énergie et les milieux associatifs 	<ul style="list-style-type: none"> Base continue, après la publication de la stratégie énergétique
<ul style="list-style-type: none"> Dépôt du plan d'ensemble au gouvernement, pour approbation 	<ul style="list-style-type: none"> 2007

Objectif 1.2

Favoriser un cadre légal et réglementaire propice à l'efficacité énergétique

Axe d'intervention 1.2.1 Donner des avis au gouvernement en matière de réglementation

Indicateur	Cible			
<ul style="list-style-type: none"> Intensité énergétique des bâtiments neufs selon le Code de construction du Québec, en joules par m² 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de 25 % pour tous les bâtiments neufs à partir de 2008 			
<ul style="list-style-type: none"> Production d'un rapport comparant la situation de la réglementation des appareils au Québec avec les règlements en vigueur ou en élaboration dans d'autres provinces ou états 	<ul style="list-style-type: none"> Février 2007 			
<ul style="list-style-type: none"> Inspections ou activités visant à s'assurer du respect des exigences réglementaires des appareils 	05-06	06-07	07-08	08-09
	1	5	5	5



Orientation 2 METTRE EN ŒUVRE DES INTERVENTIONS AUPRÈS DES CONSOMMATEURS AFIN QUE L'ÉNERGIE SOIT UTILISÉE DE MANIÈRE PLUS EFFICACE

Objectif 2.1 Améliorer la performance énergétique des habitations, des bâtiments, des procédés et des équipements, incluant les flottes de véhicules

Axe d'intervention 2.1.1 Donner l'exemple dans le secteur institutionnel

Indicateur	Cible
<ul style="list-style-type: none"> Préparation et diffusion aux principaux ministères et organismes d'un guide sur l'efficacité énergétique portant sur les volets bâtiment, transport et équipement et formation. 	<ul style="list-style-type: none"> Décembre 2006
<ul style="list-style-type: none"> Intensité énergétique dans les bâtiments institutionnels, en joules par m² 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de 10 à 14 %, selon le réseau, d'ici 2010 par rapport à 2003
<ul style="list-style-type: none"> Consommation unitaire de carburant des ministères et organismes 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de 20 % d'ici 2010 par rapport à 2003

Axe d'intervention 2.1.2 Réduire l'intensité énergétique dans les habitations et les autres bâtiments

Indicateur	Cible				
	Maisons	05-06	06-07	07-08	08-09
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de maisons et de logements certifiés Novoclimat visés par les distributeurs d'énergie 	Hydro-Québec	850	1780	3560	s.o.
	Gaz Métro	20	25	30	s.o.
	Autres	60	230	265	s.o.
	Total	930	2035	3855	s.o.
	Logements	05-06	06-07	07-08	08-09
	Hydro-Québec	1500	3000	3000	s.o.
	Gaz Métro	50	60	65	s.o.
	Total	1550	3060	3065	s.o.

Objectif 2.2

Inciter à la modification des habitudes de consommation énergétique

Axe d'intervention 2.2.1 Augmenter les connaissances du public, notamment des jeunes, à l'égard de l'efficacité énergétique

Indicateur	Cible			
	05-06	06-07	07-08	08-09
• Nombre de jeunes ayant participé à l'activité pédagogique de l'EURE (Éducation à l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie)	5000	4000	4000	4000
• Nombre de professeurs formés à la sensibilisation à l'efficacité énergétique	100	100	100	100

Axe d'intervention 2.2.2 Donner des conseils visant à réduire la facture d'énergie des ménages à budget modeste

Indicateur	Cible				
	05-06	06-07	07-08	08-09	
• Nombre de ménages visités, tel que visé par les distributeurs d'énergie	Hydro-Québec	5296	6518	6518	6518
	Gaz Métro	250	250	250	n.d.
	Gazifère	35	n.d.	n.d.	n.d.
	Autres	619	672	672	922
	Total	6200	7440	7440	7440
• Nombre de ménages bénéficiant de l'installation de thermostats électroniques dans le cadre des visites.	Hydro-Québec	3001	3800	3800	3800
	Autres	0	0	0	0
	Total	3001	3800	3800	3800

Axe d'intervention 2.2.3 Intervenir auprès d'associations du secteur commercial

Indicateur	Cible			
	05-06	06-07	07-08	08-09
• Nombre d'interventions	-	5	5	5
• Nombre de fiches promotionnelles réalisées en collaboration avec la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)	1	4	-	-



Orientation 3 FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET SON RAYONNEMENT

Objectif 3.1 Soutenir la recherche, le développement et la démonstration de produits, de technologies, de procédés et d'équipements performants sur le plan énergétique

Axe d'intervention 3.1.1 Favoriser le développement de nouvelles technologies en efficacité énergétique

Indicateur	Cible			
• Élaboration d'un plan d'action en matière de RDD	Décembre 2006			
• Nombre de fiches promotionnelles sur des projets de démonstration complétés	05-06	06-07	07-08	08-09
	4	5	2	-

Objectif 3.2 Renforcer l'expertise québécoise en efficacité énergétique et la diffuser

Axe d'intervention 3.2.1 Renforcer le créneau de l'efficacité énergétique dans certaines industries

Indicateur	Cible			
• Développement d'une démarche pour encourager le recours aux entreprises de services éconergétiques (ESE)	Juillet 2006			
• Nombre d'heures-personnes de formation-information	05-06	06-07	07-08	08-09
	2800	2800	2800	2800
• Nombre de nouveaux entrepreneurs Novoclimat accrédités (maisons conventionnelles et usinées)	05-06	06-07	07-08	08-09
	60	225	275	175
• Nombre de nouveaux entrepreneurs Novoclimat Sélect (maisons conventionnelles et usinées)	05-06	06-07	07-08	08-09
	4	15	20	20

Axe d'intervention 3.2.2 Augmenter les connaissances techniques en efficacité énergétique des étudiants de programmes ayant un lien avec l'énergie

Indicateur	Cible			
• Nombre d'heures-étudiants	05-06	06-07	07-08	08-09
	900	1800	1800	1800
• Ententes avec des associations professionnelles afin de développer et diffuser des notions en efficacité énergétique	05-06	06-07	07-08	08-09
	1	3	-	-
• Développer avec le milieu scolaire des centres d'expertise en efficacité énergétique	05-06	06-07	07-08	08-09
	0	1	1	1

Objectif 3.3

Développer la collaboration sur tout le territoire pour la mise en œuvre d'interventions en efficacité énergétique

Axe d'intervention 3.3.1 Développer l'expertise locale en matière de sensibilisation à l'efficacité énergétique

Indicateur	Cible			
	05-06	06-07	07-08	08-09
<ul style="list-style-type: none"> Appui à des initiatives municipales en efficacité énergétique 	3	3	3	3

Orientation 4

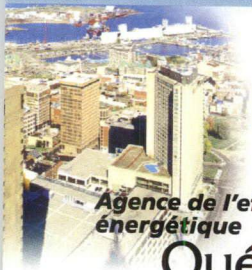
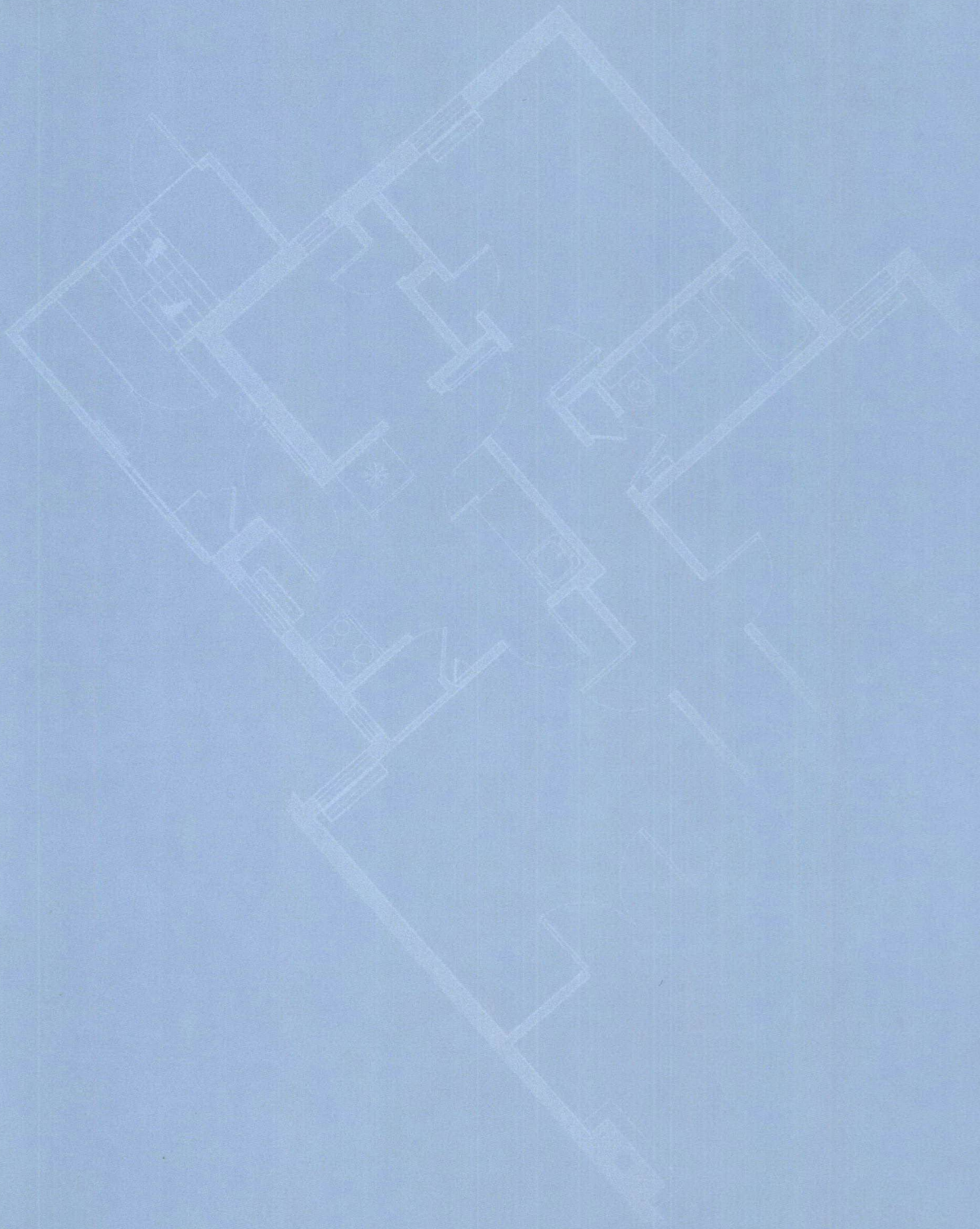
DÉVELOPPER DES INDICATEURS DE L'ÉVOLUTION GLOBALE EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU QUÉBEC, RAPPORTER ANNUELLEMENT LES PROGRÈS ET PROPOSER DES AMÉLIORATIONS

Objectif 4.1

Poursuivre l'acquisition de connaissances relatives aux indicateurs d'efficacité énergétique et faciliter leur utilisation et leur diffusion

Axe d'intervention 4.1.1 Améliorer les connaissances relatives aux résultats en efficacité énergétique

Indicateur	Cible
<ul style="list-style-type: none"> Suivi de l'atteinte des cibles de la stratégie énergétique et du plan d'ensemble 	<ul style="list-style-type: none"> Base continue



Agence de l'efficacité
énergétique

Québec



Vous économisez. L'environnement y gagne aussi.

